



COMMUNE DE PESSAC-SUR-DORDOGNE

SEANCE
DU 10
JUILLET
2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le trois juillet, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard DUDON.

Étaient présents : Mmes BRACHET, PLANCHAT, PEYTHIEU,
MM. TALON, COUAIRON, FAUP-MANDRAT, LISSOT

Absents excusés : Mmes LE GAL, VANNEAUD et M. GOBERT

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Guy TALON

I/Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée sur le fonctionnement de ces élections sénatoriales prévues le 27 septembre prochain.

Les sénateurs représentants du département de la Gironde seront donc élus par ces nouveaux délégués élus ce soir.

Monsieur le Maire envisage en prévision de cette élection et quand les candidats seront connus, de procéder, au sein du Conseil Municipal, à une élection primaire.

Mise en place d'un bureau électoral

Le Président, Monsieur le Maire

Le secrétaire, M. TALON

Les assesseurs, les deux plus âgés, Mmes PLANCHAT et BRACHET

Les assesseurs, les deux plus jeunes, Mme PEYTHIEU, M. COUAIRON

Conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L.290-1 ou L.290-2, le Conseil Municipal doit élire **un délégué et trois suppléants**

Election du délégué

Monsieur le Maire, Bernard DUDON, candidat, est élu à 7 voix pour et une abstention sur 8 votants

Election des suppléants

Madame BRACHET et Messieurs TALON et FAUP-MANDRAT, candidats, sont élus tous les trois à 8 voix pour sur 8 votants.

Le procès-verbal de ces élections est annexé au Compte rendu et les résultats de ces élections sont transmis le soir même avant 23h00 par dématérialisation.

Questions diverses

***Organisation du service des agents au SIRP**

Madame PLANCHAT explique qu'actuellement des agents sont en arrêt maladie et qu'en tant qu'élue, elle assure l'intérim. Actuellement le SIRP recrute un agent supplémentaire et polyvalent. Dorénavant, chaque agent aura une fiche de poste et leur planning sera bien défini.

***Election du Président du SITS (Syndicat Intercommunal de Transport scolaire)**

Monsieur le Maire explique que ce Syndicat n'est plus en régie et la gestion est assurée par la Région via une convention signée pour trois années. Il en reste plus que deux.

Il informe avoir été réélu en tant que Président.

Actuellement, la Région verse à ce Syndicat 20 euros par enfant inscrit au transport scolaire. Pour les enfants hors secteur qui prennent le transport qui ont une dérogation de l'inspection académique non entérinée par la Région, les parents devraient verser 500 euros. Hors la participation des familles est limitée à 194 euros. De fait, le budget du syndicat doit abonder et verser la différence à la région. Le Président et la secrétaire n'auront probablement pas d'indemnité en 2020.

***Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Castillon -Pujols**

Le 16 juillet prochain, le Collège des Maires élus éliront :

-Le Président et les Vice-Présidents de la CDC. Elle comporte 10 vice-présidents (aux finances, au tourisme, à l'urbanisme, à l'OPAH, à l'enfance, à l'emploi...)

-les Délégués au SMER'2M, qui est un syndicat mixte compétant en matière d'affluents (cours d'eau...) et bassins versants.

-Les délégués au PETR, le Grand Libournais qui gère pour partie le programme LEADER. Un programme qui finance des projets sur des fonds européens.

***Election du Président et des Vice-Président du Syndicat des eaux (eau potable et assainissement)**

Cette élection est prévue le lundi 20 juillet à 18h00 à la Mairie de Gensac.

*Madame BRACHET demande que la déclinaison de sigles principaux soit transmise à l'Assemblée.

***Marché Hebdomadaire/ Place du Pont**

Monsieur le Maire informe que suite au dernier Conseil Municipal la mise en place d'un marché sur la place du Pont s'est accélérée et le premier a eu lieu ce mercredi 08 juillet 2020 avec 9 exposants. Ce dernier a réuni un peu de monde, un moment convivial pour se retrouver, et surtout faire ses courses.

Monsieur COUAIRON a participé à ce dernier, et a interviewé chaque exposant pour le futur journal communal qui devrait être publié dans les jours à venir. Les exposants trouvent cette idée intéressante. Ils proposent que ce marché soit étendu sur les quais au bord de l'eau.

Monsieur COUAIRON espère que cela va perdurer à l'autonome. Il convient de songer à une technique pour fidéliser les exposants. Il est nécessaire de prendre en considération les futurs travaux du restaurant qui doit prochainement ouvrir.

***Prochaine réunion du Bureau**

Le 21 juillet aura lieu une réunion de bureau à 18h00 à la Mairie.

***Adhésion sécurité élus**

Trois conseillers souhaitent adhérer à la souscription multiple « sécurité élus ».

La séance est levée à 22h15.